

Positionnement du corps

Les pieds sont posés au sol, les genoux forment un angle à 90° et la table est réglée environ 5 cm au-dessus du coude lorsque celui-ci est plié à 90° contre le corps.



Des positions alternatives de travail qui participent à un bon maintien du corps peuvent également être proposées à l'élève :

- Le travail à plat ventre au sol
- Le travail debout face à un mur
- Le travail en gèneuflexion devant une table basse
- Le travail debout appuyé sur une étagère ou une commode

Positions de travail alternatives

